



TROYES  
CHAMPAGNE  
MÉTROPOLE

# INFORMATION

**Biodéchets végétaux**

Dans mon bac vert,  
je mets quoi ?



# Dans mon bac vert, je mets quoi ?

## MES BIODÉCHETS DE JARDIN

- Pelouse
- Feuilles
- Branchages
- Fleurs fanées

Jusqu'à 4 fagots (1m20 max) à côté du bac.

Les déchets verts en grande quantité doivent être déposés à la déchèterie.

## MES BIODÉCHETS DE CUISINE

### UNIQUEMENT

- Café et thé
- Épluchures de fruits et légumes
- Fruits et légumes abîmés

### NE PAS JETER



Viande, poisson  
et produits laitiers



Emballage  
alimentaire



Pot  
de fleur



Bâche  
en plastique



Terre  
et cailloux



### Le bon geste !

Nos biodéchets végétaux sont compostés.  
Le compost est utilisé pour nourrir notre terre : plantes,  
jardins et terres agricoles.

+  
D'INFOS

Service Gestion et Collecte des déchets :  
03 25 45 27 30 / [collectedejets@troyes-cm.fr](mailto:collectedejets@troyes-cm.fr)  
[troyes-champagne-metropole.fr](http://troyes-champagne-metropole.fr)